



DOSSIER DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lunéville, le 13 septembre 2024

Chaynesse Khirouni et Franck Leroy signent le « Pacte pour la Meurthe-et-Moselle » entre le Département et la Région Grand Est

Signature au Château de Lunéville le 13 septembre 2024 entre la présidente du conseil départemental et son homologue de la Région Grand Est d'un acte essentiel : le pacte de développement de la Meurthe-et-Moselle.

Par cet acte d'engagement, Département et Région se projettent jusqu'en 2028 sur des priorités partagées au service du développement, de l'attractivité, de la cohésion du territoire et de l'amélioration du cadre de vie des habitantes et habitants, dans un territoire impacté par le fait transfrontalier. L'un est chef de file des solidarités humaines et territoriales. L'autre de l'aménagement du territoire, des transports, de l'emploi et de la formation.

Au cœur de ce pacte scellé entre les deux collectivités : des actions structurantes pour l'avenir du territoire et l'affirmation d'ambitions conjointes en matière d'attractivité et de patrimoine (Château de Lunéville), de biodiversité (Cité des paysages et alimentation durable), de mobilités durables (véloroutes, fret ferroviaire, canal des Vosges), d'éducation (maintien de la gratuité des transports scolaires en Meurthe-et-Moselle, cité inclusive, éducative et culturelle en Moselle & Madon) et d'emploi (attractivité des métiers du social).

« Agir pour nos habitants est un enjeu partagé par l'ensemble des collectivités de notre région. Il est de notre ressort d'initier de nouvelles voies afin d'accompagner nos concitoyens à travers des projets de développement de l'attractivité, de cohésion du territoire ou encore de l'amélioration du cadre de vie. C'est tout l'enjeu de ce Pacte pour la Meurthe-et-Moselle : créer un espace de dialogue et de synergies pour mieux articuler nos politiques et affirmer une proximité au service de tous. ».

Franck Leroy, Président de la Région Grand Est

« Ce pacte qui lie nos collectivités est d'abord une promesse à travers des engagements forts et partagés pour améliorer le quotidien des Meurthe-et-Mosellan-e-s. C'est aussi un acte de confiance dans l'avenir de nos territoires. Au-delà de nos sensibilités politiques, nous sommes convaincus qu'il faut unir nos forces autour de projets qui nous rassemblent, en matière de mobilités, de transition écologique, d'insertion ou encore d'attractivité. Souhaitons que de tels projets soient plus nombreux encore demain et après-demain.

AU CŒUR DU PACTE pour la Meurthe-et-Moselle...

Les principaux dossiers du pacte

- Le Château de Lunéville
- Les véloroutes V 52 et 56
- La gratuité des transports scolaires
- La cité scolaire inclusive, éducative et culturelle Moselle & Madon
- La Cité des Paysages et l'approvisionnement alimentaire local
- La formation des professionnels dans les métiers du social

Patrimoine, attractivité de la Meurthe-et-Moselle

Le château de Lunéville : un site départemental d'exception au cœur du Grand Est



Engagé dans un programme de restauration d'ampleur, le château de Lunéville, propriété exclusive du Département de Meurthe-et-Moselle, bénéficiera d'un appui régional soutenu. Le « Versailles lorrain », chef-d'œuvre de l'architecture du XVIII^e siècle, est classé Monument historique dans son intégralité.

Chef d'œuvre du patrimoine lorrain

Le château de Lunéville compte parmi les dix plus grands châteaux de France. Au XVIII^e siècle, autour des derniers ducs d'une Lorraine encore indépendante, il fut le foyer d'une culture de cour attachante, unique dans l'Europe des Lumières.

Ses salons d'apparat servaient de théâtre à la toilette en public de la duchesse, cérémonie conçue comme un temps fort de la vie politique. Dans le secret des appartements privés, c'est au contraire une vision inédite du confort et de l'intimité que l'on inventait, lors de repas

familiaux pris autour d'une table « volante » qui surgissait toute dressée du sol, comme par enchantement.

Ce rêve de raffinement fut aussi celui de l'ancien roi de Pologne, Stanislas Leszczyński, dont le règne généreux, cosmopolite et brillant prépara l'entrée de la Lorraine dans le giron de la France. De ces temps où Voltaire inscrivait Lunéville sur l'itinéraire des esprits éclairés, et malgré un sort parfois contraire, le château a gardé la mémoire vive, que le Département s'honore aujourd'hui de partager avec le public le plus large.

Une volonté politique partagée pour la mise en valeur de ce joyau patrimonial

Les enjeux du projet de développement et du programme de restauration :

- Investir pour faire du château de Lunéville un site touristique et culturel majeur du département et de la région, fer de lance de l'attractivité et du rayonnement du territoire ;
- Y mener un programme de préservation et de valorisation ambitieux comprenant des opérations emblématiques comme la requalification des cours d'honneur et des communs, celle du corps central, de sa galerie et salle des trophées, ou encore de la restauration des menuiseries et toitures des ailes, et des communs Nord et Sud ;
- Déployer le projet scientifique et culturel du musée autour de la création d'un château-musée et de l'excellence des métiers d'art

Dans le cadre du programme d'investissements décidé pour restaurer l'édifice, ce sont plus de 14,76 M€ qui sont projetés par le Département. La Région s'engage ainsi à un montant de subvention avoisinant les 6,6 M€ d'ici 2027.

L'engagement de la Région porte sur le subventionnement de toutes ses opérations de travaux à un taux de 30% du montant subventionnable sur la durée de la convention cadre. Ce taux est dérogatoire aux 20% accordés sur la politique Monuments Historiques de la Région.

Par ailleurs, la Région verse jusqu'en 2028 une subvention pour des investissements mobiliers, muséaux, et extérieurs du site à hauteur de 400 000 € annuels. Cette subvention d'équipement a donc permis et permettra l'acquisition d'œuvres d'art, le soutien du projet de développement, porté par le Château, dédié aux métiers d'art, enfin, l'acquisition d'équipements onéreux type nacelle, matériel de régie spectacle...

Infrastructures et mobilités

Construire ensemble les mobilités de demain

Véloroutes : des pistes d'avenir

Après avoir finalisé l'aménagement de près de 27 km de la véloroute **V50** entre Méréville et Griport (Véloroute Voie Bleue qui relie le Luxembourg à Lyon sur 700 km le long de la Moselle,

du Canal des Vosges et de la Saône), le Département poursuit la structuration de son réseau cyclable autour des deux autres véloroutes du territoire :

- **la V52** qui relie Paris à Strasbourg sur 549 km, en passant par Nancy, et en traversant la région Grand Est d'est en ouest sur 425 km. Le Département a réalisé en 2023 une première phase de travaux de 20 km entre Laneuveville-devant-Nancy et Einville-au-Jard (4,3 M€) et s'engage en 2024-2025 sur la phase d'aménagement de la dernière section de la V52 longue d'une trentaine de km entre Maron et Lay-Saint-Rémy (coût estimé à 4,3 M€),
- **la V56 / Route des lacs**, relie Metz à Bordeaux en passant par la vallée du Rupt-de-Mad jusqu'à Madine (coût estimé à 12 M€). Le Département programmera une première phase de travaux avant 2028 (coût estimé à 1,7 M€).

Ces deux premiers projets (V50 et V52) bénéficient d'un soutien régional.



Fret ferroviaire

Les lignes capillaires de fret ont un rôle stratégique dans l'activité économique des territoires ; en garantissant une alternative à l'usage des transports routiers elles participent également aux objectifs de développement durable du Département. C'est pourquoi celui-ci participe au tour de table financier à hauteur de 1,4 million pour la mise aux normes des lignes Conflans - Batilly et Xeuilley-Pont-Saint-Vincent. Le résultat attendu : de 15 000 à 21 000 camions de moins sur les routes.

Autres projets à enjeux en termes d'attractivité du territoire : le contrat de canal des Vosges (105 km de voie navigable dont 30 km en Meurthe-et-Moselle). Avec un investissement financier à hauteur de 445 k€ sur 10 ans, le Département s'engage aux côtés de l'ensemble de ses partenaires à développer les infrastructures et la réalisation de projets économiques et touristiques sur et autour du canal et ainsi faire de ce dernier une destination touristique à part entière.

Transition écologique / Biodiversité

Faire rayonner la cité des paysages de Meurthe-et-Moselle

Installée sur la colline de Sion, la Cité des paysages poursuit sa mue pour offrir au public une nouvelle expérience dans un espace enrichi de médiation et de pédagogie centré sur les paysages, la biodiversité et la transition écologique.

Structure unique en son genre, la Cité des paysages est un centre de culture scientifique et technique qui a vocation à rayonner à l'échelles de la Région Grand Est, au niveau national et de la Grande Région européenne.

Le projet comprend une rénovation-extension des espaces muséographiques et la création d'un espace pour accueillir des manifestations de type séminaire, colloque, conférence, spectacle ou projection documentaire, etc. L'investissement, de l'ordre de 8 M€, est soutenu par la Région à hauteur de 500 000 € environ.

Plus qu'un lieu, la Cité des paysages est également le pivot de la politique départementale en matière d'éducation à l'environnement.



Par ailleurs, les deux collectivités s'engagent à **renforcer les coopérations au service des transitions écologique et alimentaire**. Ce travail conjoint vise à améliorer l'efficacité de l'action publique en matière de biodiversité/paysages, de développement de l'approvisionnement alimentaire local ou encore d'agroécologie (participation aux travaux de « plans herbe » sur les bassins versants de la Meurthe, Vezouze, Mortagne et de la Moselle).

Transports scolaires

La gratuité préservée en Meurthe-et-Moselle, de la maternelle au lycée et élargie aux apprentis

La gratuité du transport scolaire une spécificité de la Meurthe-et-Moselle en vigueur depuis 1997. Le Département a choisi de la préserver lors du transfert de la compétence à la Région en 2017 qui entraînait une unification des tarifs à l'échelle régionale susceptible de la remettre en cause. Un choix politique volontariste de collectivité départementale qui en assume le coût au titre de la cohésion sociale et territoriale. Concrètement, cela représente une économie de 94 € par enfant et un effort du Département pour les familles.

Gratuité des transports scolaires en Meurthe-et-Moselle

Près de 11 500 élèves ayant droits ont bénéficié de la gratuité des transports scolaires en 2023 – 2024.

Société

Innové au service d'une société plus inclusive et solidaire

La cité scolaire inclusive, éducative et culturelle Moselle & Madon

Ce projet ambitieux et innovant résulte d'un partenariat entre la Région, le Département, la Communauté de communes de Moselle et Madon et l'AEIM, avec le concours de l'Education nationale et de l'Agence Régionale de Santé.

Cette cité comprendra notamment un collège et sa Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, un Institut Médico Educatif avec son internat, une cuisine centrale mutualisée, une école de musique et des formations liées à l'aide à la personne selon des modalités qui restent à préciser.

La cité inclusive regroupera à terme des activités éducatives et de formation sur un site unique où des enfants en situation de handicap et valides évolueront ensemble dans une perspective d'inclusion et d'émancipation.

La formation des professionnels dans les métiers du social dans le Pays Haut

Le contexte transfrontalier exacerbe les problématiques d'attractivité dans les métiers du social et les difficultés de recrutement.

Pour y remédier, le pacte confirme la volonté partagée de soutenir et conforter la démarche de structuration d'une offre d'apprentissage dans les métiers du social sur le nord du département (territoire de Longwy) impulsée par le Département et conduite en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Lorraine. Le CFA qui a ouvert à Longlaville accueillera cette année sa deuxième promotion.

Et de nombreuses autres collaborations en cours et à venir

Parmi les celles-ci, pourront être citées :

- Les actions liées à l'insertion, notamment en matière d'accompagnement des allocataires du RSA dans leurs parcours de formations
- Le développement de l'offre d'accès aux soins et de parcours de soin. A ce titre le projet e-santé 54 représente un outil novateur susceptible de favoriser l'accélération de projets-solutions e-santé matures autour d'expérimentations concrètes sur les territoires.
- La lutte contre les violences faites aux femmes au travers du projet de la maison des femmes porté conjointement par la Ville de Nancy et le Département de Meurthe-et-Moselle.

Le renforcement du partenariat dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, et ainsi du soutien aux entrepreneurs engagés qui jouent un rôle majeur dans les réponses à apporter aux transitions qu'elles soient écologiques, démographiques, territoriales ou numériques.